

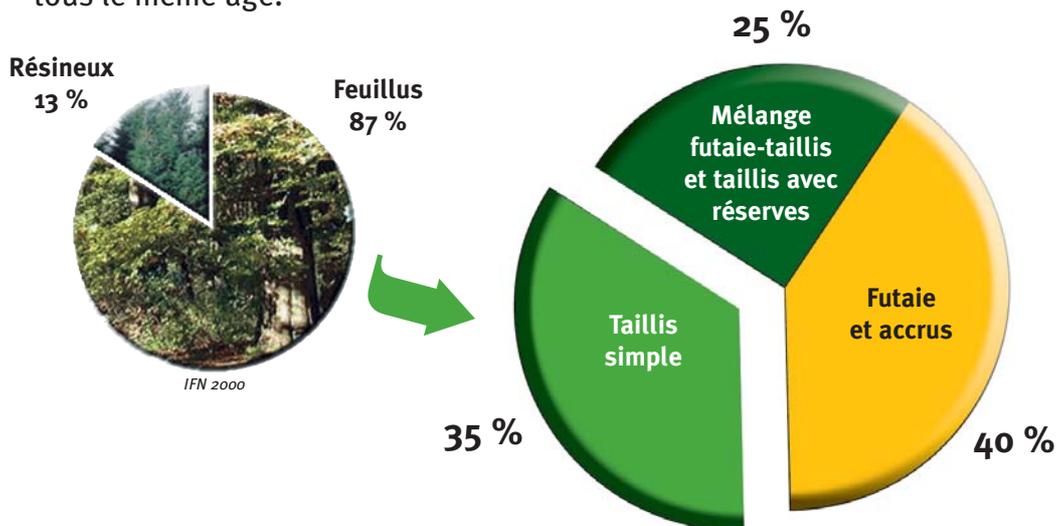
CÉREZ vos taillis



Centre Régional
de la Propriété
Forestière
de Midi-Pyrénées

7, chemin de la Lacade
31320 Auzeville-Tolosane
Tél. 05 61 75 42 00
www.crfp-midi-pyrenees.com

Le taillis simple est un peuplement feuillu formé essentiellement de rejets de souches (cépées) et de drageons, suite à une coupe rase. Les arbres ont tous le même âge.



Un tiers des peuplements feuillus de la région ne comporte pas d'arbre de futaie (280 000 ha).

Quelles espèces ?

Sont principalement présents : les chênes, le châtaignier, le hêtre, le robinier, ... et secondairement : les érables, les frênes, le charme, les alisiers, les sorbiers, le merisier, le tremble, les aulnes, les saules...

Selon le lieu et l'espèce, ils produisent de 1 m³/ha/an (chêne pubescent sur causse) à 15 m³/ha/an (robinier en vallée alluviale).
Seulement 40 % de la production annuelle est récoltée.

Une gestion adaptée de ces peuplements est indispensable : certains taillis méritent d'être améliorés, d'autres d'être coupés.

Pour une
gestion durable
de vos bois,
la certification

Attention, les sols sont fragiles, les méthodes d'exploitation doivent être respectueuses de l'environnement.



Votre taillis est-il améliorable ?

Un taillis est considéré comme «améliorable» lorsqu'il comporte un nombre suffisant d'arbres d'avenir adaptés à la station, bien conformés et aptes à fournir à terme du bois d'œuvre.

Le taillis ne doit pas être trop âgé, sinon les arbres d'avenir ne profiteront plus correctement des éclaircies. Plusieurs opérations étant nécessaires, les parcelles doivent être accessibles : pas de pente excessive, présence de chemins adaptés à l'exploitation...

Le nombre d'arbres d'avenir varie en fonction de l'espèce.

Espèces	Merisier, frêne, érables, alisier, sorbiers...	Chênes et hêtre	Châtaignier et robinier (acacia)
Nombre/ha	30 à 60	60 à 80	100 à 150
Un arbre en moyenne tous les	15 mètres	12 mètres	9 mètres



Un arbre d'avenir doit être :

- adapter à la station,
- dominant avec une vigueur supérieure à la moyenne du peuplement,
- en bonne santé
- bien conformé avec un tronc droit et sans défaut majeur,
- avec un houppier volumineux et équilibré pour bien réagir à l'éclaircie.

En résumé, il doit être apte à produire du bois de qualité.

Votre choix d'amélioration



Nombre d'arbres d'avenir	Itinéraire	Peuplement final
suffisant →	Conversion	Futaie régulière ou mélange futaie-taillis
insuffisant →	Enrichissement	Mélange futaie-taillis
	Transformation	Futaie régulière

En plus de ces critères purement techniques, votre choix demeure primordial selon vos objectifs, motivations, possibilités financières...



La conversion



Cette solution est préconisée pour les jeunes taillis, contenant suffisamment d'arbres d'avenir bien adaptés à la station. L'objectif est de produire du bois d'œuvre.

COMMENT ?

Marquer des cloisonnements

Un cloisonnement est une bande exploitée à blanc de 4 à 6 m de large, répétée environ tous les 20 m. Le but est de concentrer le passage des engins d'exploitation au même endroit et de faciliter la circulation dans la parcelle. Cette opération limite le tassement, la dégradation des sols et les blessures aux arbres.

Désigner les arbres d'avenir

Ce travail consiste à choisir et à marquer les arbres d'avenir, en les ceinturant à la peinture.

Couper les arbres gênants

Il s'agit de limiter la concurrence. Les arbres gênant le développement des houppiers des arbres d'avenir doivent être supprimés (de l'ordre de 2 à 4). Par contre, il convient de conserver tout le sous-étage assurant la protection des billes de pied. Cette coupe d'éclaircie s'appelle "détourage".



Un élagage des tiges sélectionnées améliore la qualité des billes de pied.

Pour les peuplements les plus jeunes ou pour des raisons économiques, une éclaircie « en masse » peut être réalisée. Parmi les arbres les plus stables et dominants, 500 à 1000 par ha sont conservés ainsi que le sous-étage. Le reste du peuplement est exploité. Cette coupe doit également favoriser les arbres d'avenir. Des cloisonnements faciliteront l'exploitation.

Ces peuplements peuvent par la suite faire l'objet de détourage.

Transformation ou enrichissement



Ces techniques sont à réserver aux stations riches, lorsque le taillis en place ne possède pas suffisamment d'arbres d'avenir. Elles permettent de constituer une futaie plus ou moins dense. L'enrichissement consiste à ne planter qu'une partie de la parcelle. La transformation est à préférer lorsque le taillis est dégradé ou dépérissant : c'est un reboisement en plein.

COMMENT ?

Couper le taillis à ras

La totalité du taillis est exploitée.



Planter des essences adaptées

En transformation, des plants sont installés après jalonnement sur des lignes distantes de **4 à 6 mètres**. Les densités préconisées varient de **400 à 1600 plants/ha** pour les feuillus et de **800 à 1300 plants/ha** pour les résineux. Des protections contre le gibier sont conseillées. Pour les taillis de châtaignier, la destruction préalable des souches est obligatoire.

Pour l'enrichissement, les mêmes opérations sont réalisées, mais pour des lignes distantes de **10 à 12 mètres**. Les densités préconisées varient alors de **60 à 150 plants/ha** pour les feuillus et de **100 à 300 plants/ha** pour les résineux. Les protections individuelles contre le gibier deviennent indispensables. L'accompagnement est assuré par la repousse du taillis.

Pour les taillis de châtaignier et de robinier, la destruction des souches est obligatoire sur des bandes de 5 à 6 mètres de large.

Entretenir les plantations

Des dégagements réguliers sont impératifs, tant que la tête des plants ne domine pas la végétation concurrente. Des travaux de taille et d'élagage sont également à prévoir.

Maintien en taillis

Cette solution est adoptée si le peuplement est trop pauvre pour permettre la production de bois d'œuvre et (ou) si vous souhaitez une gestion minimum n'impliquant aucun investissement.

COMMENT ?

Couper le taillis à ras

La totalité du taillis est exploitée. La coupe rase intervient à périodicité régulière, quand un diamètre suffisant (de 15 à 30 cm) est atteint.

Espèces	Robinier	Châtaignier Charme	Hêtre	Chênes sessile et pédonculé	Chêne pubescent
Coupe environ tous les	20 ans	30 ans	30-40 ans	40 ans	40-60 ans

Cette sylviculture permet principalement la production de bois de chauffage et de bois d'industrie.

Exploiter proprement

La coupe doit être effectuée assez près du sol, afin de donner plus de vigueur aux rejets et une meilleure forme aux cépées.

La coupe rase n'est pas un défrichage : l'ensouchement étant conservé, l'état boisé est maintenu. La forêt repousse toute seule, sans investissement. Dans certains cas, il faut protéger les rejets du bétail ou d'une présence excessive de cervidés. Tous les arbres doivent être exploités, il ne sert à rien de conserver quelques brins isolés qui finissent toujours par dépérir ou se dégrader. Le brûlage des branches et des rémanents est à proscrire.



Une alternative à la coupe rase

Une éclaircie en masse permet de rendre le bois plus pénétrable et plus accueillant. Elle procure une récolte de bois conséquente, mais il est nécessaire de conserver un nombre suffisant d'arbres dominants (de l'ordre de 300 à 1 000/ha). Là également, des cloisonnements faciliteront l'exploitation.



Crédit photos :
CRPF Midi-Pyrénées,
Yann Clément, Michel Humenry

La fiche technique
"Gérez vos taillis"
a été réalisée avec le concours de :

